

# **NOUVEL HAY** MAGAZINE

*SANS FRONTIÈRES*

---

**La plaine d'Ararat c'est en  
Arménie : Elise y fait tourner sa  
clinique mobile : EliseCare**



## UNE CLINIQUE MOBILE DANS LA PLAINE D'ARARAT

Retour sur nos derniers mois d'activité à bord de notre clinique mobile dans la plaine d'Ararat.



La région d'Ararat figure parmi les régions les plus peuplées d'Arménie et pourtant c'est un désert médical, qui compte seulement 2 médecins pour 1000 habitants. Les coûts élevés des consultations et traitements médicaux empêchent les patients de se faire soigner en raison de la modicité des salaires et de l'absence de prise en charge par l'État des frais médicaux. L'afflux de réfugiés du Haut-Karabagh après l'offensive de l'Azerbaïdjan en septembre 2023 exerce une pression supplémentaire sur le système de santé national, et particulièrement dans la plaine d'Ararat qui est la région qui accueille le plus de réfugiés.

Depuis plusieurs mois, notre clinique mobile sillonne les routes de la plaine d'Ararat pour se rendre dans 20 villages éloignés des centres de soins. Chaque jour une centaine de consultations gratuites sont réalisées par notre équipe composée de cinq spécialistes (endocrinologue, dermatologue, radiologue, cardiologue, neurologue).



La clinique mobile c'est

**2 263**  
CONSULTATIONS

**1 258**  
BÉNÉFICIAIRES

Rien de tout cela ne pourrait être possible sans vous.

[Soutenez la mission Arménie](#)

Comment faire un don ?

•  
Par chèque à l'ordre de Elisecare au 28, boulevard Vaugirard 75015, Paris.

•  
En ligne, via la plateforme HelloAsso, via le lien: <https://www.helloasso.com/associations/elisecare/formulaires/1>

Elisecare étant reconnue d'intérêt général, vos dons ouvrent droit à une réduction d'impôt. Afin d'en bénéficier, il suffit de joindre à votre déclaration d'imposition. Le reçu fiscal qui vous sera adressé après réception du don.

Pour être tenu au courant de nos actions et de notre actualité,  
suivez nous sur les réseaux sociaux !



ELISE CARE

© 2024 Elisecare

Elisecare  
28, boulevard Vaugirard  
Paris 75015  
France

## L'assurance maladie universelle en Arménie

à partir de 2024, il devrait à être mis en œuvre par étapes

L'assurance sera accessible d'abord aux personnes handicapées, aux citoyens défavorisés (bénéficiaires de l'aide sociale), aux fonctionnaires qui utilisent le paquet de sécurité sociale et aux mineurs (moins de 18 ans).

En 2025, les travailleurs du secteur public qui ne bénéficient pas du paquet social et les retraités seront inclus, et en 2026, les travailleurs du secteur privé et les agriculteurs leur rejoindront. A partir de 2027, tout le monde devrait bénéficier du programme.

Le paquet de base des services de santé et les primes pour les groupes à risque devaient être calculés en 2023. La méthodologie du ministère de la Santé déterminera les prix des services médicaux (pour le calcul de la compensation) et les prix des médicaments (pour le traitement ambulatoire des patients chroniques).

Le coût de l'ensemble du système d'assurance maladie (qu'il s'agisse des contributions des citoyens ou des subventions de l'État) devrait s'élever à 370 milliards de drams (environ 935 millions de dollars) par an d'ici à sa mise en œuvre complète en 2027.

Le gouvernement devrait décider du montant qui sera couvert par les subventions de l'État et de celui qui sera couvert par les primes d'assurance. Au cours des 2 premières années de l'introduction de l'assurance, il devrait y avoir une augmentation du nombre de cas d'assurance (car de nombreux citoyens en Arménie ne vont pas chez le médecin lorsqu'ils ont des problèmes de santé). Les coûts de traitement, pour les maladies graves, deviennent ingérables.

Le groupe de citoyens qui ne consultent pas un médecin de famille est composé de 49,5% de très pauvres et de 24,5% de pauvres. Cela inclut également 12,6 % des citoyens de la classe moyenne.

En Arménie, le pourcentage des dépenses publiques de santé, en moyenne sur les 25 dernières années, est d'environ 5,4 % des dépenses budgétaires totales, soit 1,4 % du PIB, ce qui est environ quatre fois inférieur à celui des pays comparables à l'Arménie en termes de revenus. En raison d'un financement insuffisant, les

indemnités versées par l'État ne couvrent pas le coût des services médicaux et les médecins ne sont pas toujours suffisamment payés (**ce qui entraîne des pénuries dans les régions**).

Un fonds spécial, dont les statuts seront approuvés par le gouvernement, sera créé pour gérer le système d'assurance maladie. Son conseil d'administration sera composé de membres du gouvernement, de représentants des entreprises et d'organisations de la société civile. Le conseil sera présidé par le ministre de la Santé.

[Facebook](#) [Twitter](#) [Pinterest](#)

sources : Ministère de la Santé , Le courrier d'Erevan